



PROGRAMME DE FORMATION

Formation d'animateur/animateur en éducation émotionnelle et sociale

Avec Sonia Berriri

à La Réunion, 13-17 janvier et 6-10 mai 2024

Présentation générale

L'éducation émotionnelle et sociale (EES) est une *mouvance planétaire* qui relève d'une prise de conscience généralisée de l'importance, en matière d'éducation, d'inclure une dimension permettant de développer les *compétences d'être* et les *compétences relationnelles* (ou « **compétences psychosociales** ») des individus en général, et des enfants en particulier, afin de leur permettre d'être plus performants dans leur existence, de libérer leur potentiel et de s'intégrer harmonieusement dans la collectivité. Cette mouvance est désormais largement soutenue par la recherche, l'expérimentation et validée scientifiquement.

La formation s'inscrit dans une démarche visant à répondre aux défis de l'école et de l'éducation à notre époque, ainsi qu'aux exigences de l'Education Nationale en matière d'éducation aux compétences psychosociales (CPS), telles qu'énumérées dans le 'Livret Personnel de Compétences' et le 'Code de l'éducation' relatives aux compétences sociales et civiques (compétence 6), à l'autonomie et l'initiative (compétence 7), ainsi que dans le domaine 3 du nouveau **Socle Commun de connaissances, de compétences et de culture**¹. La formation entend fournir aux éducateurs et enseignants de tous niveaux les moyens pratiques qui leur permettront de rencontrer efficacement ces exigences.

Publics : personnels éducatifs, pédagogiques, cadres et toute personne intéressée par le développement des compétences émotionnelles et relationnelles.

Durée : 2 X 5 jours soit 70h (35 heures par module)

Dates : du 13 au 17 janvier 2024 (module 1) et du 6 au 10 mai (module 2).

Horaires : 9h -12h30 - 14h-17h30.

¹[1] Voir le domaine 3 du nouveau 'Socle Commun de connaissances, de compétences et de culture' (Bulletin Officiel n° 17 du 23 avril 2015) : la formation de la personne et du citoyen.

Tarif : tarif particulier : ~~650 euro TTC par module~~ soit 1300 euro les 2 modules.

Tarif promotionnel : 490 euros TTC par module, soit 980 euros les 2 modules

tarif OPCO, pôle emploi, employeur: 1300 euro TTC par module soit 2600 euro les 2 modules.

Lieu : La Possession 974 (île de la Réunion)

Nature de l'action de formation : conformément aux articles L.6313-1 et L.6313-2 du Code du Travail –
« *Les actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances* ».

Objectifs de la formation : à l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- définir et comprendre l'intérêt et la spécificité de l'approche éducative proposée par l'éducation émotionnelle et sociale (éducation aux **compétences psychosociales**, CPS) ;
- comprendre et démontrer les attitudes et compétences pédagogiques liées à une approche **bienveillante, active, positive, coopérative, diversifiée et ludique** ;
- s'approprier la méthode et les outils pédagogiques de l'EES ;
- élaborer et mettre en œuvre un projet éducatif favorisant le développement des CPS en s'appuyant sur cette approche.

Contenu de la formation : la formation se déroule en deux étapes :

Module 1 : formation de base (5 jours - 35 heures) : expérimentation et exploration personnelle ; pratique d'outils simples.

- Concepts de l'Education Émotionnelle et Sociale et des stratégies pédagogiques appropriées.
- Présentation de supports, outils et exercices.
- Échanges d'expérience dans le domaine de leur application concrète dans le cadre de l'exercice professionnel (éducation nationale, périscolaire, extra-scolaire, médico-social, socio-éducatif).
- Mise en œuvre d'un journal de bord EES permettant la réalisation d'un bilan écrit sur l'expérience professionnelle ou sur la mise en place du projet EES du stagiaire au cours des 6 mois suivant la fin de la formation de base.
- Ébauche d'un projet personnel en EES (après le module 1).
- Introduction à l'utilisation des outils d'évaluation et d'analyse de pratique.

Module 2 : formation pratique à l'animation en EES (5 jours - 35 heures) : animation et évaluation des compétences acquises.

- Suite de présentation de thèmes, outils et activités pédagogiques.
- Travaux et exercices pratiques permettant d'optimiser les postures pédagogiques.
- Pratique de l'animation des divers outils, avec évaluation des menées par les stagiaires.
- Échanges d'expérience.
- Clarification du projet personnel en EES.
- Débriefing personnel, évaluation du 'journal de bord EES' et bilan de l'utilisation des outils d'évaluation.

Conditions de participation :

Pour le module 1 :

- 1° avoir une expérience de l'animation est un plus mais n'est pas indispensable ;
- 2° avoir lu le document de base récapitulatif des éléments théoriques de l'éducation émotionnelle et sociale (fourni par la formatrice).

Pour le module 2 :

- 1° avoir participé au module 1 ;
- 2° concevoir et se préparer à l'animation d'un programme d'activités (d'une durée approximative de 1 heure, en fonction du nombre de participants). Les animations doivent être acceptées par le formateur ;
- 3° proposer une esquisse de projet concret en éducation émotionnelle et sociale (qui sera examinée par le formateur) ;
- 4° présenter au formateur un bref bilan écrit sur le travail effectué entre les deux modules (journal de bord, fiches d'évaluation, analyse de pratique).

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre :

En conformité avec ce qu'elle cherche à enseigner, la formation adopte une stratégie de participation active, coopérative, bienveillante, positive et ludique.

Les stagiaires auront l'occasion d'expérimenter et d'animer eux-mêmes bon nombre d'outils proposés. Ils devront se préparer activement à la formation, de manière à y contribuer de manière significative.

Tout au long de la formation, l'accent sera placé sur les compétences d'animation, la gestion de la dynamique de groupe et les stratégies pédagogiques qui permettent d'accompagner efficacement les objectifs fixés.

Chaque session comportera un aspect expérientiel (l'exploration d'outils concrets) et un aspect théorique permettant de valider les apprentissages et de les situer dans une logique pédagogique claire. Les aspects théoriques sont donc directement reliés à l'expérience, ce qui les rend plus facilement assimilables.

La formation associe le groupe et le suivi individuel dans une prise en compte de l'évolution de chaque participant.

La formation offre aux stagiaires un matériel pédagogique complet :

- Un répertoire d'outils (300 jeux et activités classés par thèmes, par âges et par niveau de difficulté),
- des livrets d'élèves ou d'enfants (« Mon journal de bord CPS », 1 et 2),
- des directives complètes,
- un récapitulatif des notions de base indispensables.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action : Le participant est soumis tout au long du cursus de la formation à des travaux pratiques ainsi qu'à des échanges afin de vérifier l'intégration des connaissances et des savoirs. Une grille d'évaluation de la formation sera remise au participant en fin de parcours.

Validation : A l'issue de la formation, et en application de l'article L. 63531 du Code du travail, une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise aux participants.

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action : Un document de présence devra être signé par les participants à chaque session de formation, afin de justifier la réalisation de la formation.



L'INTERVENANTE : SONIA BERRIRI

Riche d'un parcours professionnel diversifié dans le champ socio-éducatif, j'ai choisi il y a quelques années le domaine de la formation et de l'accompagnement pour promouvoir des relations bienveillantes entre les individus, facteur de bien-être et d'épanouissement individuel et collectif. J'aide spécifiquement au développement des compétences psychosociales (savoir-être et mobilisation des ressources intérieures) chez l'enfant et l'adulte.

Formée à de multiples approches, méthodes et outils (éducation et management positifs, communication non violente, PNL, méditation de pleine conscience, éducation émotionnelle et sociale, accompagnement à la parentalité, yoga), j'interviens auprès des organisations ainsi qu'en individuel.

Je m'appuie pour cela sur différents cadres théoriques dont ceux de la philosophie et la psychologie humanistes, de la psychologie positive et des neurosciences.

Vous pouvez me retrouver sur facebook : So Comm'Unique.

2023, un passage de relais

Depuis ma rencontre avec **Michel CLAEYS** ⁽²⁾ en 2015 je me suis inscrite dans la lignée du travail qu'il a conduit ces vingt dernières années en participant à la diffusion de l'éducation émotionnelle et sociale à la Réunion et aujourd'hui en métropole grâce à notre collaboration fructueuse.

Michel Claeys, fondateur de *l'Association pour l'éducation émotionnelle (2014)*, professeur honoraire à la Beijing Union University (faculté de psychologie appliquée), forme les enseignants à l'éducation émotionnelle et sociale depuis 2006. Son approche se situe dans la ligne des outils et stratégies pédagogiques déjà largement utilisées dans le monde et qui ont fait leurs preuves. Il y rajoute cependant une dimension d'éducation émotionnelle plus approfondie, sur la base de son expérience comme psychothérapeute et formateur en psychologie humaniste.

C'est avec plaisir et honneur, que j'ai décidé de prendre sa succession au sein de l'association pour l'éducation émotionnelle, avec pour objectif de continuer de favoriser chez les enfants l'apprentissage des compétences indispensables au bien-être, à l'épanouissement personnel et à la réussite mais aussi de donner aux adultes des clés déterminantes pour construire et vivre une relation éducative et pédagogique épanouissante et soutenante avec les enfants et les adolescents.

Renseignements pratiques et inscriptions

Contact : sberriri@socommunique.com

Inscription : voir bulletin d'inscription (ci-dessous).

Devis, convention de formation, facturation : toute demande est à adresser à Sonia Berriri.

La coopérative d'activité SMILES est certifiée **Qualiopi**.

Programme détaillé de la formation

(Note : le programme qui suit est indicatif des thèmes qui seront abordés. Il est susceptible d'être modifié. La priorité est donnée à la pratique d'outils concrets, d'activités susceptibles de favoriser le développement des compétences voulues. Une large part est également consacrée aux échanges d'expérience concernant la mise en application de ces outils dans le cadre de l'éducation nationale. Les participants seront sensés s'être familiarisés aux aspects théoriques des différents thèmes avant la formation.)

Le programme s'articule de la manière suivante :

JOUR 1 (module 1) : INTRODUIRE L'ÉDUCATION ÉMOTIONNELLE et SOCIALE

1.1 - les concepts utilisés ; nécessité et bénéfices ; conditions de mise en place.

²Après une brève carrière d'avocat dans les années 70, Michel Claeys a suivi diverses formations (Gestalt, hypnose Ericksonnienne, Psychosynthèse,...) avant de s'installer comme psychothérapeute en Belgique (dans les années 80-90). De 2000 à 2014 il a ensuite vécu, travaillé et enseigné à Pékin (Chine Populaire). Auteur de plusieurs livres, parmi lesquels

- *L'éducation émotionnelle et sociale : climat relationnel et compétences d'être - Guide pratique* (Souffle d'Or, 2022)
- *Enseignants CPS, guide pratique en 10 livrets*. (2019, PDF – www.education-emotionnelle.com)
- *LE DÉFI ÉMOTIONNEL*, comment comprendre et mettre en œuvre le nouveau projet pédagogique (Souffle d'Or, 2018)
- *L'Éducation Émotionnelle, de la maternelle au lycée*, (éditions du Souffle d'Or, 2014)
- *Mon journal de bord CPS – cahier d'éducation aux compétences psychosociales (1+2)* (www.BOD.fr)
- *Kit « spécial rentrée », instaurer un climat de classe positif* (2019, PDF www.education-emotionnelle.com)
- *Kit « maternelles »* (2020, PDF www.education-emotionnelle.com)
- *Pratique de l'éducation émotionnelle*, (Souffle d'Or, 2004-2008) (épuisé)

- 1.2 - les stratégies pédagogiques (pédagogie active, positive, coopérative, diversifiée, ludique, démonstrative).
- 1.3 - les compétences de l'animateur.
- 1.4 - les thèmes et les outils de l'éducation émotionnelle.
- 1.5 - gérer la dynamique du groupe : défis et solutions.

Après-midi : **RELANCE, CONFIANCE ET AFFIRMATION DE SOI**

- 1.6 - installer la confiance dans un groupe.
- 1.7 - trouver sa place, prendre sa place dans un groupe.
- 1.8 - acceptation des différences ; stéréotypes et discriminations : les activités qui invitent à conscientiser et développer l'acceptation de la différence
- 1.9 - observation et jugement ; développer l'acceptation et le non-jugement.
- 1.10 - forum : partage des acquis de la journée. Journal de bord.

JOUR 2 (module 1) : ENSEIGNER LA COMMUNICATION ; CHOIX ET OBJECTIFS

- 2.1 - jeux et activités pédagogiques.
- 2.2 - les règles de la communication ; conditions et obstacles à une bonne écoute ; les stratégies et apprentissages de l'écoute active.
- 2.3 - le cercle de parole / le cadre à poser / gérer les difficultés.
- 2.4 - la communication non-verbale ; le langage du corps (de l'enseignant, des élèves).
- 2.5 - responsabiliser : faire des choix, assumer ses choix. Stratégies de responsabilisation.
- 2.6 - éduquer à l'autonomie : se fixer des objectifs et atteindre ses objectifs ; activités ludiques et pédagogiques. Introduction au et pratique du « questionnaire invitant ».
- 2.7 - forum : partage des acquis de la journée. Journal de bord.

JOUR 3 (module 1) : RECONNAÎTRE ET GÉRER L'ÉMOTION

- 3.1 - les jeux et activités pédagogiques.
- 3.2 - identifier, nommer, exprimer, accepter ses propres émotions et celles des autres.
- 3.3 - différencier émotion – pensée – comportement et l'être lui-même.
- 3.4 - symboliser l'émotion.
- 3.5 - identifier ses besoins et exprimer des demandes de manière recevable.
- 3.6 – résolution des conflits et médiation entre pairs : le message clair.
- 3.7 - forum : partage des acquis de la journée. Journal de bord.

JOUR 4 (module 1) : L'ESTIME DE SOI, L'AFFIRMATION DE SOI

- 4.1 - pédagogie positive : valoriser, soutenir, assurer, rassurer, motiver ; les clés de la motivation.
- 4.2 - activités pour développer l'estime de soi, la confiance en soi.
- 4.3 - activités pour s'affirmer de manière constructive.
- 4.4 - activités pour installer l'appréciation réciproque dans un groupe.
- 4.5 - acceptation de l'erreur.
- 4.6 - recadrer les schémas de pensée et systèmes de croyance négatifs ; apprendre à penser juste, à utiliser la pensée positive.
- 4.7 - les jeux qui développent la spontanéité, la prise de risque, l'observation, la créativité.
- 4.8 - forum : partage des acquis de la journée. Journal de bord.

JOUR 5 (module 1) : LA CLASSE COOPÉRATIVE

- 5.1 - apprendre à coopérer : les jeux coopératifs et intelligence collective.
- 5.2 - la classe coopérative et ses règles ; le Conseil de coopération : principes et pratique.
- 5.3 - métiers de classe et ceintures de comportement ; le tutorat.
- 5.4 - s'impliquer dans un projet collectif : la coopération et le travail en équipe dans la classe.
- 5.5 - la posture de l'animateur EES : observations et bilan des compétences utiles.
- 5.6 - évaluation de la formation et préparation du suivi.

JOUR 6 (module 2) : PRÉSENTATION DES OUTILS D'OBSERVATION ET D'ÉVALUATION et PRATIQUE D'ANIMATION

- 6.1 – introductions et bilans des pratiques réalisées.
- 6.2 – Introduction aux menées individuelles. Présentation des outils d'observation et d'évaluation.

- 6.3 – activités de spontanéité créative.
- 6.4 – animations proposées par les stagiaires, avec évaluation des animations.
- 6.5 – forum : partage des acquis de la journée. Journal de bord.

JOUR 7 (module 2) : DISCIPLINE POSITIVE et PRATIQUE D'ANIMATION

- 7.1 – planification d'une séance d'EES ;
- 7.2 – principes et application de la discipline positive ;
- 7.3 – pratique du questionnement invitant ;
- 7.4 – autorité éducative ; sanctions positives ;
- 7.5 – animations proposées par les stagiaires + évaluation des animations ;
- 7.6 – forum : partage des acquis de la journée. Journal de bord.

JOUR 8 (module 2) : COOPÉRATION ET STRATÉGIES DE RESPONSABILISATION ; PRATIQUE D'ANIMATION

- 8.1 – le conseil de coopération : principes et pratique ;
- 8.2 – faire valoir son point de vue, négocier, rechercher un consensus ;
- 8.3 – activités pour développer l'intelligence collective ;
- 8.4 – enseigner le tutorat ;
- 8.5 – animations proposées par les stagiaires + évaluation des animations ;
- 8.6 – forum : partage des acquis de la journée. Journal de bord.

JOUR 9 (module 2) : JEU DE ROLE ; RÉOLUTION DE CONFLITS

- 9.1 – jeux de rôle et théâtre spontané comme outil pédagogique ;
- 9.2 – enseigner et pratiquer la médiation ;
- 9.3 – animations proposées par les stagiaires + évaluation des animations ;
- 9.4 – forum : partage des acquis de la journée. Journal de bord.

JOUR 10 (module 2) : ÉDUCATION A L'INTÉRIORITÉ ; RELAXATION, AUTORÉGULATION ÉMOTIONNELLE ; PRATIQUE, SUIVI ET BILAN

- 10.1 – relaxations et visualisations : principes, utilité, limite, pratique ; gérer le stress, apprendre à se détendre ; mener une séance de relaxation.
- 10.2 – éduquer à l'intériorité ; stratégies et outils pour développer l'autorégulation émotionnelle ;
- 10.3 – animations proposées par les stagiaires + évaluation des animations ;
- 10.4 – analyse du vécu de la formation ;
- 10.5 – suivi de la formation.

Suivi de la formation

Chaque niveau de la formation propose et assure des éléments de suivi qui incluent :

- 1° la tenue d'un journal de bord lié à l'expérience de l'EES dans la pratique au jour le jour (ceci dès le début de la formation et sur une durée d'au moins 6 mois)
- 2° un rapport écrit sur cette expérience de journal (minimum 2 pages, maximum 6 pages, remis à la formatrice pour évaluation) ;
- 3° utilisation et bilan d'utilisation des fiches d'évaluation et d'analyse de pratique ;
- 4° la participation à un binôme de soutien (ou trinôme), afin d'assurer une motivation suivie (en veillant à associer ceux qui sont géographiquement proches) ;
- 5° soutien dans l'élaboration et la mise en place d'un projet personnel d'animation EES.

BULLETIN D'INSCRIPTION

1^{er} module, 13 au 17 janvier 2024

2^e module, 6 au 10 mai 2024

Inscription en ligne

L'inscription à la formation se fait **en ligne** via le lien suivant :

https://docs.google.com/forms/d/1f7u30qSx2lxck0LbohUFIVp-I1sgxl114sm6NeUT2y0/edit#response=ACYDBNi3rz-avwG5fn-6fs6PTuIkS0Lp3QKMUP2WxWX2RoKJA_ec0bxxEU7-icDjUGFI9Mo

Frais d'inscription

1^{er} module : (5 jours, 35 heures) :

Tarif particulier : ~~650 euros~~ (TTC) **promo : 490 €**

Tarif OPCO – employeur - Pole Emploi : **1300 euro (TTC)**

2^e module : (5 jours, 35 heures) :

Tarif particulier : ~~650 euros~~ (TTC) **promo : 490 €**

Tarif OPCO – employeur - Pole Emploi : **1300 euro (TTC)**

Le tarif annoncé comprend les frais pédagogiques (intervenants et supports). Ne sont pas inclus les frais d'hébergement ni d'alimentation.

Des indications vous seront données ultérieurement en ce qui concerne les possibilités d'hébergement. L'objectif est de proposer une option « résidentielle » à un tarif abordable, visant une pension-complète ou demi-pension « sur place » pour l'ensemble du groupe. Cela offre le double avantage d'éviter les navettes et d'offrir au groupe une expérience accrue d'immersion, de proximité et de partage.

Les stagiaires en difficulté financière sont invités à contacter directement la formatrice afin de voir quel arrangement leur conviendrait.

Règlement et désistement

1) Le règlement se fait en ligne via la plateforme STRIPE. Il est possible de payer en plusieurs fois (3 fois). Le dernier paiement devra être effectué au plus tard avant la fin de la formation.

Voici les mentions qui doivent accompagner tout paiement :

formation EES (éducation émotionnelle et sociale) + module 1 ou 2 + dates + nom de la formatrice.

2) L'inscription sera définitive à l'issue de la période de rétractation qui est de 14 jours à compter de la signature de la convention et de la réception du virement d'arrhes (150 euro), Un lien vous sera communiqué pour effectuer le versement via la

CAE SCOP ARL SMILES au capital de 3 308,82€ - SIREN 825 165 376

28 rue des cent marches 97480 St Joseph – contact@smilescop.com

plateforme STRIPE.

- 3) En cas de désistement plus de 30 jours avant le début du stage, le montant des arrhes sera restitué. Tout désistement moins de 30 jours avant le début du stage entraînera une rétention d'un montant égal aux arrhes (150 euros). Aucun désistement ne donnera lieu à remboursement s'il intervient dans les 10 jours précédant le début du stage, sauf cas de force majeure (un justificatif sera demandé).

A noter que

La formation n'est confirmée qu'à partir de 8 inscrits.

Merci pour votre inscription et au plaisir de vous rencontrer

Sonia Berriri

Formation-accompagnement-conseil

Email : sberriri@socommuniquel.com

Gsm : 06.93.30.33.12

Page Facebook et instagram: SoComm'Unique